Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260109-DEC_2025_38_AR-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2025-38

Date de convocation : 27 juin 2025

Date d'affichage : 8 juillet 2025

Nombre de membres en exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 3 juillet à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (13) : Jaqueline MAZEAS, Didier GOUBIL, Viviane MOISAN, Dominique COGEN, Jacques QUILTU, Patricia PENSIVY, Stéphane COTTY, Mickael GALGUEN, Etienne LE FER, Eric LE LOUARN, Patrick URIEN, Marie-Christine JAOUEN

Procuration (4) : Ludovic AUFFRET à Christian TROADEC, Daniel COTTEN à Patricia PENSIVY, Cédric LE MOROUX à Mickael GALGUEN, Olivier FAUCHEUX à Jaqueline MAZEAS

Absents : Samuel FEAT, Bruno LE GOFF

Renouvellement bail Cabinet de cardiologie Pépinière – Décision

Rapporteur : Jacqueline MAZEAS - Technicienne référente : Nathalie MILIN

Le docteur Selhane s'est installé le 1er juillet 2023 dans un local de 67 m2 en rez-de-chaussée de la pépinière d'entreprises et a signé un premier bail d'une durée de 24 mois.
Le loyer mensuel est actuellement de 730 € TTC charges comprises (eau et électricité).
Le docteur Selhane a exprimé le souhait de maintenir son cabinet dans les locaux de la pépinière d'entreprises, l'aménagement effectué pour son activité lui convenant parfaitement.
Le docteur Selhane suit actuellement plus de 2730 patients venant de 3 départements (29,22 et 56).

A l'unanimité, les membres du bureau communautaire :

- **Renouvèlent la mise à disposition du local de 67 m² à la pépinière d'entreprises au Docteur Jaouad SELHANE, médecin spécialisé en cardiologie, dans le cadre d'un bail précaire d'une durée de 3 ans à compter du mois du 1er juillet 2025,**

- **Au tarif de 730 € TTC/mois charges comprises (eau et électricité)**

Carhaix, le 3 juillet 2025

Le Président,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE